

Paris 22 Septembre. M. de Vaujour 57

Cher excellent ami

Qui, mon mari vous eut désigné pour
le Collège de France. Personne mieux
que son cher Alfred, son Suppléant
de 1846 à 1850 n'eut si fidèlement
suivi la voie tracée dans ce
enseignement de vie et de vérité.

Mais la précipitation est l'obstacle
commun, vous, homme pratique,
avec votre connaissance des choses
et des affaires, vous vous faites
cette étrange illusion de croire
que le titre d'ami et de disciple
de Quinel et de Michelet puisse décider
en votre faveur un Ministre Clerical?
Le Ministre qui a fait la loi des



Collations de grades, le rétablissement
de la main morte, celui-là, relèverait
la glorieuse chaire du Collège de France,
dans l'esprit de liberté, dans la tradition
de la Révolution. Ne voyez-vous pas
qu'il faut s'attendre exactement aux destinées
contraires, puisque c'est la Chambre qui
a accepté le rétablissement de cette
chaire et a voté des crédits. J'ai même
l'idée que le candidat ~~est~~
désigné à l'avance, et que les Clericaux
avaient hâte de murer cette
porte de l'avenir où les
sib intellectuels de Guizot
et Michelet auraient pu
encore entraîner avec eux la
jeune France!

Je ne sais rien, et ne vois en ce moment
personne, Paris et Versailles
étant absolument déserts. Par
une ame pour me renseigner.
Quelqu'un que j'apprendrai quelque
chose, je vous en avertirai immédia-
tement. Vous avez très bien fait
de solliciter cette chaire de
professeur votre candidature, c'était
en droit et en devoir. Je n'ai
pas la moindre chance de
succès. Mais l'avenir est
proprement à nous. Et si la
justice a jamais encore son
tour, si Saul deennemis,
Saul d'athos, Calomnies, tout
de noires passions, sont enfin



Remplaus par une cre de vérite
et de bon droit, Vous receudry ay
jous votu plan du Collegi de
froues et vous y continueray les
Vartions de ces immortelly leons.

Ju'aurais par la force de voir
et l'entendre ce qui se passe
en ce moment si j'u'avois le
Variat, le leon soussigne
doulx corrigir les Epreuves.

Adieu cher excellent ami je
vous re'erai je vous sere la
maisi et vous charge de tout
mes souvenis assidues pour
votre cher famille.

Toujours Vos Quinich

Je suis en part quelque jour seulement
après demain je rente chez moi à Vercilly